



AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

N°1

Message du Comité d'agglomération au Conseil d'agglomération

**Message en vue de l'adoption
du budget 2009
de l'Agglomération de Fribourg**

Séance du Conseil d'agglomération du 27 novembre 2008

TABLE DES MATIERES

- I. Généralités**
- II Budget 2009 et explications**
- III Conclusion**

Message du Comité d'agglomération au Conseil d'agglomération

(du 31 octobre 2008)

1 - 2008-2011 : Message en vue de l'adoption du budget 2009 de l'Agglomération de Fribourg

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

I. Généralités

Le Bureau provisoire a arrêté lors de la séance du 27 juin 2008 les principes à appliquer en vue de l'établissement du budget 2009 de l'Agglomération¹. Le Comité d'agglomération (ci-après Comité) les a adoptés lors de la séance du 17 octobre 2008.

Ces principes sont les suivants :

1. Il est instauré une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2009. Durant ce laps de temps, le Comité d'agglomération s'engage à mettre en place l'organisation de la future agglomération.
2. La dissolution des structures intercommunales reprises par l'Agglomération doit intervenir jusqu'au 30 septembre 2009 avec effet au 1^{er} janvier 2010. Dans l'intervalle, les organes de ces différentes structures intercommunales gèrent les affaires courantes et valident notamment leur budget. Pour l'année 2009, ces derniers sont établis sur la base de l'année 2008 en reprenant les clés de répartition financière jusqu'alors appliquées pour les différents domaines d'activités.
L'instauration d'une période transitoire a aussi pour objectif de permettre aux communes membres de l'Agglomération qui ne participaient pas ou peu à l'un ou à l'autre de ces domaines d'augmenter progressivement leur participation financière.
3. La clé de répartition financière prévue par les Statuts² s'applique, pour le budget 2009, aux charges d'exploitation de l'administration.

¹ Le Bureau provisoire de l'agglomération avait adressé une lettre d'information à ce sujet destinée aux communes membres de l'agglomération. Une copie de cette lettre datée du 17 juillet 2008 a été envoyée aux associations de communes et entente intercommunale concernées par la constitution de l'agglomération.

² Voir art. 36 alinéa 1 des Statuts adoptés le 1^{er} juin 2008.

Lors de l'établissement de son budget, l'agglomération applique les principes de la comptabilité publique et reprend pour l'essentiel le plan comptable des communes fribourgeoises. Ce plan a toutefois connu quelques adaptations qui ont été validées par le Service des communes dans le courant de l'été 2008.

II. Budget 2009 et explications

Le budget, ici présenté, a été traité et arrêté par le Comité lors des séances du 17 et 31 octobre 2008. Il a ensuite été transmis à la Commission financière du Conseil d'agglomération pour que celle-ci puisse l'examiner conformément aux Statuts³.

a) Le budget de fonctionnement

Durant cette période transitoire, le Conseil d'agglomération se prononcera sur les charges et recettes liées au dicastère « 0. Administration » et au dicastère « 7. Protection de l'environnement et aménagement, rubrique 790. Aménagement régional ».

Le Comité d'agglomération fournira, d'ici la fin de l'année et à titre informatif, un budget de fonctionnement 2009 « fictif » basé, pour toutes les tâches transférées à l'agglomération, sur les clés de répartition financières prévues dans ses Statuts.

Explications du dicastère « 0. Administration ».

Le total des charges brutes s'élève à CHF 409'162.-- pour des recettes de CHF 43'448.--

La répartition s'effectue de la façon suivante :

010. Conseil d'agglomération. Commission financière	CHF 32'300.--
011. Comité d'agglomération	CHF 55'620.--
020. Administration générale	CHF 277'794.-
Total des charges nettes « Administration »	CHF 365'714.--

010. Pour le Conseil d'agglomération, il a été tenu compte de six séances par an et par organe : Conseil d'agglomération, Commission financière, Bureau du Conseil d'agglomération, Commission d'aménagement.

Le jeton de séance a été fixé à CHF 50.--

Il a été alloué un montant de CHF 1'000.-- pour la présidence du Conseil et de CHF 500.-- pour la vice-présidence.

011. Pour le Comité d'agglomération, il a été tenu compte de douze séances plénières par an. Le jeton de séance a été fixé à CHF 80.--.

Il a été alloué une somme forfaitaire fixe de CHF 6'000.-- pour la présidence du Comité et de CHF 4'500.-- pour la vice-présidence.

Les travaux liés aux séances des différents dicastères seront défrayés à raison d'une somme forfaitaire fixe de CHF 3'000.-- pour chaque membre du Comité.

³ Voir art. 23, alinéa 1 a) des Statuts.

020. Administration générale

Le Comité souhaite donner des indications plus précises sur les postes suivants.

Pour le personnel, il a été tenu compte, dans cette phase transitoire, d'une masse salariale correspondant à un 1.3 EPT (équivalent plein temps). Elle se compose d'un secrétariat général (à 100%) et d'un secrétariat administratif (à 30%).

Pour les locaux, il est proposé de louer à la Ville de Fribourg des bureaux équipés (mobiliers, informatique, téléphone, photocopieuse, ports, petit matériel de bureau) moyennant un forfait de CHF 40'000.-- Dans ce forfait est également comprise la tenue de la comptabilité.

Ces CHF 40'000.-- se répartissent de la façon suivante :

- Achat de machines et de mobilier de bureau	020.311.00	CHF 7'000.--
- Frais pour l'eau, l'électricité, combustible	020.312.00	CHF 1'000.--
- Entretien des machines et mobilier	020.315.00	CHF 1'000.--
- Loyer	020.316.00	CHF 22'000.--
- Assurances diverses	020.318.00	CHF 1'000.--
- Frais administratifs	020.318.10	CHF 4'000.--
- Comptabilité	020.318.90	CHF 4'000.--

Le Comité d'agglomération souligne que cette proposition est valable pour l'année de transition qu'est l'année 2009. Il souhaite que le personnel de la future agglomération soit regroupé en un seul et même lieu.

Le Comité propose de prévoir un montant de CHF 10'000.-- pour remettre à jour le site internet bilingue de l'agglomération et prévoir l'intégration de sites internet des différents domaines d'activités repris par l'agglomération.

Le montant annuel de CHF 30'000.-- pour les frais de traduction se base sur la moyenne des dépenses faites jusqu'alors pour ce poste par l'Assemblée constitutive de l'agglomération. Le Comité tient ici à souligner qu'un montant supplémentaire de CHF 10'000.--⁴ a été prévu pour mener à bien les traductions relatives au Plan directeur d'agglomération.

Quant au poste 020.318.90, il comprend, outre le forfait de CHF 4'000.-- pour la tenue de la comptabilité par la Ville de Fribourg⁵, un montant de CHF 5'000.-- pour des prestations à des tiers. Cela peut être utilisé pour un éventuel audit à mener en vue de la détermination du nouvel organigramme de la structure de l'agglomération.

⁴ Voir infra, le poste 70.318.10.

⁵ Voir supra.

Explications du dicastère « 7. Protection de l'environnement et aménagement ».

Le total des charges brutes s'élève à CHF 153'448.--.

La répartition s'effectue de la façon suivante :

780.301.00 Traitement du personnel administratif	CHF 43'448.--
790.318.00 Traductions	CHF 10'000.--
790.318.10 Honoraires et frais d'étude	<u>CHF 100'000.--</u>
Charges nettes	CHF 153'448.--

Le Comité propose que dans cette phase transitoire, les membres de la Commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM) soient directement indemnisés par la commune à laquelle ils appartiennent. Il souligne que si cette commission figure parmi les commissions consultatives de l'agglomération, il n'en reste pas moins que ses membres sont désignés exclusivement par Conseils communaux. Aussi, le Comité propose de rien ne prévoir pour le poste 790.300.00.

Le montant de CHF 43'448.-- correspond à 20% de la masse salariale de l'administration générale. Il s'agit d'une imputation interne. Ce calcul repose sur une analyse du temps de travail qui en moyenne, a été consacré en 2008 au Plan directeur de l'agglomération.

Le Comité propose un montant de CHF 100'000.-- pour entamer les travaux de révision du Plan directeur de l'agglomération. Il prévoit d'ores et déjà un montant de CHF 10'000.-- pour les frais de traduction y afférant.

b) Budget d'investissements

Dans la mesure où les investissements figurent, dans cette période transitoire, dans le budget de la CUTAF, le Comité ne vous propose pas de nouveaux investissements. C'est dans le cadre du budget 2010, que le Conseil devra se prononcer, pour la première fois, sur le budget d'investissements. C'est également pour l'année 2010, que le Comité préparera le premier plan financier de l'agglomération.

III. Conclusion

Le Comité informe les membres du Conseil qu'il a demandé au Conseil d'Etat une entrevue afin d'obtenir une aide financière d'un montant de CHF 150'000.-- destiné à la mise en route de l'agglomération. Les parts financières demandées aux communes membres de l'Agglomération dans le cadre de ce budget ne tiennent pas compte de cette subvention cantonale.

Le Comité d'agglomération propose au Conseil d'adopter le budget de fonctionnement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2009 selon le projet d'arrêté annexé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération, l'expression de nos sentiments distingués.

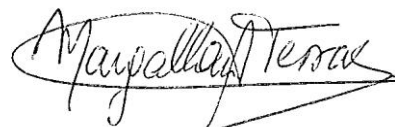
AU NOM DU COMITE D'AGGLOMERATION
DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :



René Schneuwly

La Conseillère scientifique :



Corinne Margalhan-Ferrat

Annexes :

- Budget 2009 de l'Agglomération ;
- Projet d'arrêté.

Récapitulation du budget de fonctionnement

Total Dépenses	Total Aufwand	562'610
Total Recettes	Total Ertrag	562'610
Résultat	Total	0

Récapitulation

Zusammenfassung

0. ADMINISTRATION	VERWALTUNG	
Dépenses	Total Aufwand	409'162
Recettes	Total Ertrag	43'448
Total	Total	365'714

3. CULTURE ET LOISIRS	KULTUR UND FREIZEIT	
Dépenses	Total Aufwand	0
Recettes	Total Ertrag	0
Total	Total	0

6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	VERKEHRS- UND ÜBERMITTLUNGSWESEN	
Dépenses	Total Aufwand	0
Recettes	Total Ertrag	0
Total	Total	0

7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT	UMWELTSCHUTZ UND RAUMORDNUNG	
Dépenses	Total Aufwand	153'448
Recettes	Total Ertrag	0
Total	Total	153'448

8. ÉCONOMIE	VOLKSWIRTSCHAFT	
Dépenses	Total Aufwand	0
Recettes	Total Ertrag	0
Total	Total	0

9. FINANCES ET IMPÔTS	FINANZEN UND STEUERN	
Dépenses	Total Aufwand	0
Recettes	Total Ertrag	519'162
Total	Total	-519'162

Les comptes détaillés

0. ADMINISTRATION		VERWALTUNG	
	Total dépenses	Total Aufwand	409'162
	Total recettes	Total Ertrag	43'448
	Total	Total	365'714
010. Conseil d'agglomération, Commission financière		Agglomerationsrat, Finanzkommission	
010.300.00	Traitement et jetons du conseil d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsrates	27'300
010.300.10	Jetons et frais de la commission financière	Sitzungsgeld und Auslagen der Finanzkommission	
010.310.00	Fournitures de bureau	Bürobedarf	
010.310.20	Frais de publications et annonces	Veröffentlichungen und Anzeigen	
010.317.00	Dédommagements (déplacements, représentations)	Spesen- und Reiseentschädigungen	
010.318.00	Frais de ports	Portokosten	
010.318.01	Honoraires de l'organe de révision	Honorar der Revisionsstelle	5'000
	Total dépenses	Total Aufwand	32'300
010.490.00	Imputations internes participation des communes membres	Interne Verrechnungen Anteil der Mitgliedgemeinden	
	Total recettes	Total Ertrag	0
	Total	Total	32'300
011. Comité d'agglomération		Agglomerationsvorstand	
011.300.00	Traitement et jetons du comité d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsvorstands	55'620
011.310.00	Fournitures de bureau	Bürobedarf	
011.310.20	Frais de publications et annonces	Veröffentlichungen und Anzeigen	
011.317.00	Dédommagements (déplacements, représentations)	Spesen- und Reiseentschädigungen	
011.318.00	Frais de ports	Portokosten	
	Total dépenses	Total Aufwand	55'620
011.490.00	Imputations internes participation des communes membres	Interne Verrechnungen Anteil der Mitgliedgemeinden	
	Total recettes	Total Ertrag	0
	Total	Total	55'620

020.	Administration générale	Allgemeine Verwaltung	
020.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	180'000
020.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	1'800
020.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	
020.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	13'365
020.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	21'600
020.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	477
020.310.00	Fournitures de bureau	Bürobedarf	3'000
020.310.20	Frais de publications et annonces	Veröffentlichungen und Anzeigen	5'000
020.311.00	Achat de machines et de mobilier de bureau	Kauf von Büromaschinen und -mobilier	7'000
020.312.00	Eau, énergie, combustible	Wasser, Energie, Heizmaterialien	1'000
020.315.00	Entretien des machines et mobilier de bureau	Unterhalt Büromaschinen und -mobilier	1'000
020.316.00	Frais de location	Mietkosten	22'000
020.317.00	Frais de réceptions et délégations	Auslagen f. Empfänge und Delegationen	5'000
020.318.00	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	Div. Versicherungsprämien, Haftpflicht, Mobiliar, usw.	1'000
020.318.10	Frais administratifs (ports, téléphones, etc.)	Verwaltungskosten (Porti, Telefon, usw.)	4'000
020.318.20	Emoluments de chancellerie	Kanzleigeühren	5'000
020.318.40	Contribution pour les droits d'auteurs	Beitrag an Urheberrechtsgebühren	
020.318.50	Frais internet	Internetkosten	10'000
020.318.60	Traductions	Übersetzungen	30'000
020.318.90	Prestations de tiers	Dienstleistungen, Honorare Dritter	9'000
020.319.00	Cotisations aux associations	Verbandsbeiträge	1'000
	Total dépenses	Total Aufwand	321'242
020.431.00	Emoluments administratifs	Verwaltungsgebühren	
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances	Rückerstattungen von Dritten und Versicherungen	
020.436.10	Retenues sociales sur les salaires	Sozialrückbehalte auf Löhnen	
020.490.00	Imputations internes participation des communes membres	Interne Verrechnungen Anteil der Mitgliedgemeinden	
020.490.10	Imputations internes (780.301.00)	Interne Verrechnungen (780.301.00)	43'448
	Total recettes	Total Ertrag	43'448
	Total	Total	277'794

3. CULTURE ET LOISIRS		KULTUR UND FREIZEIT	
	Total dépenses	Total Aufwand	0
	Total recettes	Total Ertrag	0
	Total	Total	0
300. Culture		Kultur	
300.300.00	Jetons et frais de la commission culturelle	Sitzungsgeld und Auslagen der Kulturkommission	
300.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	
300.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	
300.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	
300.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	
300.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	
300.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	
300.318.00	Traductions	Übersetzungen	
300.352.00	Participation aux communes	Anteil an Gemeinden	
300.365.10	Subventions pluriannuelles	Mehrjahresbeitrag	
300.365.20	Subvention annuelles et extraordinaires	Jahres- und ausserordentlicher Beitrag	
	Total dépenses	Total Aufwand	0
300.490.00	Imputations internes participation des communes membres	Interne Verrechnungen Anteil der Mitgliedgemeinden	
300.490.10	Imputations internes participation des communes non-membres	Interne Verrechnungen Anteil der Nichtmitgliedgemeinden	
	Total recettes	Total Ertrag	0
	Total	Total	0

6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

VERKEHRS- UND ÜBERMITTLUNGSWESEN

Total dépenses	Total Aufwand	0
Total recettes	Total Ertrag	0
Total	Total	0

650. Mobilité

Mobilität

650.300.00	Jetons et frais de la commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM)	Sitzungsgeld und Auslagen der Kommission für regionale Raumplanung und Mobilität (CARM)	
650.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	
650.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	
650.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	
650.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	
650.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	
650.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	
650.318.00	Traductions	Übersetzungen	
650.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	
650.364.00	Contrat de prestations au concessionnaire	Leistungsverträge an Konzessionäre	

Total dépenses	Total Aufwand	0
----------------	---------------	---

650.431.00	Emoluments pour préavis	Gebühren für Gutachten	
650.434.00	Taxes utilisation P+R	Benützungsgebühren P+R	
650.465.00	Participations reçues de tiers	Vergütung von Dritten	
650.461.00	Subventions cantonales pour frais d'études	Kantonale Subventionen für Studien	
650.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen	
650.490.00	Imputations internes participations de communes membres	Interne Verrechnungen Anteil der Mitgliedsgemeinden	
650.490.10	Imputations internes participations de communes non-membres	Interne Verrechnungen Anteil der Nichtmitgliedsgemeinden	

Total recettes	Total Ertrag	0
----------------	--------------	---

Total	Total	0
-------	-------	---

7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

UMWELT UND RAUMORDNUNG

Total dépenses	Total Aufwand	153'448
Total recettes	Total Ertrag	0
Total	Total	153'448

780. Protection de la nature

Umweltschutz

780.300.00	Jetons et frais de la commission d'aménagement régional et de mobilité	Sitzungsgeld und Auslagen der Kommission für regionale Raumplanung und Mobilität	
780.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	
780.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	
780.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	
780.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	
780.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	
780.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	
780.318.00	Traductions	Übersetzungen	
780.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	
	Total dépenses	Total Aufwand	0
780.431.00	Emoluments pour préavis	Gebühren für Gutachten	
780.490.00	Imputations internes participation des communes membres	Interne Verrechnungen Anteil der Mitgliedgemeinden	
780.490.10	Imputations internes participations de communes non-membres	Interne Verrechnungen Anteil der Nichtmitgliedgemeinden	
	Total recettes	Total Ertrag	0
	Total	Total	0

790. Aménagement régional

Regionale Raumplanung

790.300.00	Jetons et frais de la commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM)	Sitzungsgeld und Auslagen der Kommission für regionale Raumplanung und Mobilität (CARM)	
790.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	43'448
790.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	
790.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	
790.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	
790.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	
790.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	
790.318.00	Traductions	Übersetzungen	10'000
790.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	100'000
	Total dépenses	Total Aufwand	153'448
790.431.00	Emoluments pour préavis	Gebühren für Gutachten	
790.490.00	Imputations internes participation des communes membres	Interne Verrechnungen Anteil der Mitgliedgemeinden	
790.490.10	Imputations internes participations de communes non-membres	Interne Verrechnungen Anteil der Nichtmitgliedgemeinden	
	Total recettes	Total Ertrag	0
	Total	Total	153'448

8. ÉCONOMIE VOLKSWIRTSCHAFT

Total dépenses	Total Aufwand	0
Total recettes	Total Ertrag	0
Total	Total	0

830. Promotion touristique Tourismusförderung

830.365.00	Contributions aux organisations touristiques régionales	Beiträge an regionale Tourismusorganisationen	
830.365.01	Contributions à Fribourg Tourisme et Région	Beiträge an Fribourg Tourisme et Région	
830.365.01	Contributions à Tourismus Schwarzsee	Beiträge an Tourismus Schwarzsee	
	Total dépenses	Total Aufwand	0
830.490.00	Imputations internes participation des communes membres	Interne Verrechnungen Anteil der Mitgliedgemeinden	
	Total recettes	Total Ertrag	0
	Total	Total	0

840. Promotion économique Wirtschaftsförderung

840.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	
840.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	
840.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	
840.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	
840.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	
840.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	
840.317.00	Frais de réceptions et délégations	Auslagen f. Empfänge und Delegationen	
840.352.00	Participation aux communes	Anteil an Gemeinden	
840.390.00	Imputations internes	Interne Verrechnungen	
	Total dépenses	Total Aufwand	0
840.452.00	Fourniture de prestations extraordinaires	Ausserordentliche Dienstleistungen	
840.490.00	Participation des communes membres	Interne Verrechnungen Anteil der Mitgliedgemeinden	
840.490.10	Participation des communes non-membres	Interne Verrechnungen Anteil der Nichtmitgliedgemeinden	
	Total recettes	Total Ertrag	0
	Total	Total	0

9. FINANCES ET IMPÔTS		FINANZEN UND STEUERN	
	Total dépenses	Total Aufwand	0
	Total recettes	Total Ertrag	519'162
	Total	Total	-519'162
940. Gérance de la fortune et des dettes		Vermögens- und Schuldenverwaltung	
940.318.00	Frais bancaires et postaux	Bank- und Postspesen	
940.322.00	Intérêt des dettes	Schuldzinsen	
940.330.00	Amortissements obligatoires	Abschreibungen gem. vorgeschriebener Schuldentilgung	
940.390.00	Imputations internes	Interne Verrechnungen	
	Total dépenses	Total Aufwand	0
940.420.00	Intérêt des capitaux et impôt anticipé	Zinsen auf Kapitalien, Verrechnungssteuer	
940.490.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	
940.490.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	
	Total recettes	Total Ertrag	0
	Total	Total	0
991. Participation des communes membres		Anteile der Mitgliedgemeinden	
991.390.00	Imputations internes	Interne Verrechnungen	
	Total dépenses	Total Aufwand	0
991.452.01	Part. Avry	Anteile Avry	11'796
991.452.02	Part. Belfaux	Anteile Belfaux	15'126
991.452.03	Part. Corminboeuf	Anteile Corminboeuf	14'549
991.452.04	Part. Düdingen	Anteile Düdingen	47'300
991.452.05	Part. Fribourg	Anteile Freiburg	251'859
991.452.06	Part. Glavisiez	Anteile Glavisiez	20'307
991.452.07	Part. Granges-Paccot	Anteile Granges-Paccot	17'409
991.452.08	Part. Marly	Anteile Marly	50'740
991.452.09	Part. Matran	Anteile Matran	9'732
991.452.10	Part. Villars-sur-Glâne	Anteile Villars-sur-Glâne	80'344
	Total recettes	Total Ertrag	519'162
	Total	Total	-519'162

992. Participation des communes non-membres		Anteile der Nichtmitgliedgemeinden	
992.390.00	Imputations internes	Interne Verrechnungen	
	Total dépenses	Total Aufwand	0
992.452.01	Part. Autigny	Anteile Autigny	
992.452.02	Part. Barberêche	Anteile Barberêche	
992.452.03	Part. Chénens	Anteile Chénens	
992.452.04	Part. Chésopelloz	Anteile Chésopelloz	
992.452.05	Part. Corpataux-Magnedens	Anteile Corpataux-Magnedens	
992.452.06	Part. Ependes	Anteile Ependes	
992.452.07	Part. Farvagny	Anteile Farvagny	
992.452.08	Part. Ferpicloz	Anteile Ferpicloz	
992.452.09	Part. Grolley	Anteile Grolley	
992.452.10	Part. La Brillaz	Anteile La Brillaz	
992.452.11	Part. La Sonnaz	Anteile La Sonnaz	
992.452.12	Part. Le Glébe	Anteile Le Glébe	
992.452.13	Part. Le Mouret	Anteile Le Mouret	
992.452.14	Part. Neyruz	Anteile Neyruz	
992.452.15	Part. Pierrafortscha	Anteile Pierrafortscha	
992.452.16	Part. Ponthaux	Anteile Ponthaux	
992.452.17	Part. Schmittin	Anteile Schmittin	
992.452.18	Part. St.Antoni	Anteile St.Antoni	
992.452.19	Part. St.Ursen	Anteile St.Ursen	
992.452.20	Part. Tafers	Anteile Tafers	
992.452.21	Part. Vuisternens-en-Ogoz	Anteile Vuisternens-en-Ogoz	
	Total recettes	Total Ertrag	0
	Total	Total	0
999. Autres postes		Übrige Posten	
999.319.00	Dépenses non spécifiées	Kompetenz-Ausgaben	
999.332.00	Amortissements supplémentaires	Freie Abschreibungen	
999.382.00	Attributions aux réserves	Einlagen in Reserven	
999.390.00	Imputations internes	Interne Verrechnungen	
	Total dépenses	Total Aufwand	0
999.482.00	Prélèvements sur des réserves	Entnahmen aus Reserven	
999.490.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnungen der Abschreibungen	
999.490.00	Imputations internes des dépenses non spécifiées	Interne Verrechnung der Kompetenz-Ausgaben	
	Total recettes	Total Ertrag	0
	Total	Total	0



**AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG**

Projet

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations ;
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1^{er} juin 2008 ;
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 ;
- le message N°1 du Comité d'agglomération du 31 octobre 2008 ;
- l'avis de la Commission financière,

arrête :

Article premier

Le budget de fonctionnement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2009 est adopté.

Il se présente comme suit :

Total des produits :	CHF	562'610,--
Total des charges :	CHF	562'610,--

Fribourg, le

AU NOM DU CONSEIL D'AGGLOMERATION
DE
L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :

La Conseillère scientifique :

John Clerc

Corinne Margalhan-Ferrat